

R. Paris. 07. Jan. De La Haye. ce 11.^e de l'An 1663.
63.

Monsieur. Vos dernières du 5.^e de ce mois me marquent le décès de la jeune Princesse de France, avant la reddition de mes lettres de conjuration au Roy, sur le sujet de sa naissance. J'ay bien aussi jugé nécessaire d'y adjoindre d'autres de condoléance, que je vous envoie ci jointes, avec nouvelle créance sur vous, comme vous verra par la copie, ne manquant pas d'y toucher la raison pourquoy les premières ont esté prevenues de ce trépas inopiné, que vous pourrez confirmer de bouche. Je suis bien aisé que cet inconvenient n'est pas arrivé a nous seulement, et que d'autres Envoyés en ont aussi esté surpris.

Je ne puis vous donner autre information de ce que j'ay appris de M.^r d'Esbrades touchant nos affaires d'Orangi, que ce que je vous en marquay par postscript en mes dernières du 4.^e n'ayant descouvert autre chose de son entretien.

Je n'apprens aussi plus rien d'Angleterre, ce qui m'estonne et m'ennuye si fort, que j'ay resolu d'écrire demain une lettre fort sérieuse et pressante a M.^r le Chancelier. Ces longueurs Angloises sont insupportables, et nous nuisent de tous costez, comme vous marquez très-bien. Il faut que

nous sachions enfin, et pour une bonne fois ou nous en
sommes, et a quoy on se resout de ce costé la, pour
prendre nos mesurés.

Je suis en peine du Greffier Saurin, la perte duquel
seroit tres prejudiciable a nos affaires en cette conjoncture
veu la grande cognoissance et experiance qu'il en a.

Pour ce qui est des faux bruits qui se serment par
de la, vous faictes bien de n'en faire point de compte,
les humeurs de ce Pais la estant assez cogniés.

Je parleray encore a ceux du Conseil touchant vostre entre-
tien et subsistance par de la, a quoy je ne doute point
qu'on ne donne ordre autant qu'il se pourra pour l'a-
venir; Car j'apprens qu'on vous a tout fraisement fait
tenir une lettre de change de six mille florins, par les-
quels vous aurez moien d'aquitter les pris de quatre mil-
le livres que vous dites devoir. Je suis

Monsieur,

vos tres affectionné
a vous faire servir
Anne Dorange.

en

r

wd

ture

r

e,

re-

a

la-

heit

g-

mit

de
aan

willig

u

R
C
d
a
o
a
C
J
C
M
H

Copie de la lettre de S. A. Madame la Princesse
Duchesse Douairière d'Orange, au Roy Louis. Christien
escrite de La Haye le 11^e Janvier 1663.

Sire,

J'ay un extrême regret de me voir obligée de m'aquitter
d'un triste devoir envers Vostre Majesté, et de changer en
une condoléance très-sensible, les lettres de conjouissance que je
m'estois donné l'honneur de luy écrire sur la naissance de feu
Madame, la dédition desquelles n'a esté prévenue par son tré-
pas inopiné, qui a causé de la sadive adresse de celles que
Vostre Majesté m'avoit fait la grace de m'adresser qui furent
suivies de ma réponse dès le lendemain de leur réception,
comme le Sieur de Nijleebom pourra plus particulièrement
asseurer Vostre Majesté, s'il luy plaît. Je luy ay aussi donné
ordre, Sire, de témoigner à Vostre Majesté ce que je fays par
cette lettre, que comme j'avois conçu une singulière joye
de cette nouvelle benediction que Dieu avoit envoié à Vostre
Majesté il ne se peut rien adjoindre a la douleur que j'ay
de la funeste peste que Vostre Majesté en a faite, pour
l'affliction particulière que je scay qu'elle en crissent, et a
laquelle je participe autant que personne du monde, priant
Dieu de l'adoucir, et de la compenser abondamment par plusi-
eurs autres contentemens et prospérités que Vostre Majesté

peut desirer, qui me puissent donner des sujets plus sou-
haitables de luy faire voir avec quelle soumission je
suis

Sire

De Vre Excellente

La tres-humble & tres-obéissante
Devante,

Signé

Amelie D'Orange.

ou-

e

nte

re.

Mr. M.
Monsieur

Monsieur Augier. Beaulieu, Sieg.
de Suedes, Seelhem, Monnikland. &c.
Premier Capitaine du Prince d'Orange,
et son Deputé en Court de France. &c.
A Paris.

